



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018**

Le **lundi 26 mars 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Franck LEBRET, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Jean Marie ALINE à Patricia LEFEBVRE, Juanita AUGUSTIN à Vincent SGARLATA

Absent(s) non excusé(s):

Amandine TAVARES GOMES

Absent(s) excusé(s):

Robin DAVID

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
24	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONVENTION DE PRET D'OEUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS DES ARCHIVES MUNICIPALES DU TRAIT AVEC LA METROPOLE ROUEN-NORMANDIE - CM/18/017

Le Conseil Municipal est informé que le service Patrimoines de la Métropole ROUEN-NORMANDIE en charge du label « Villes et Pays d'art et d'histoire », et la Réunion des Musées Métropolitains organisent une exposition « Cités-jardins, cités

de demain », qui se tiendra à la Fabrique des Savoirs à ELBEUF-SUR-SEINE du 15 juin au 21 octobre 2018.

Que le propos de cette exposition s'attache à présenter le concept de « cité-jardins » depuis ses origines dans l'histoire du logement social.

Que plusieurs réalisations illustreront la diffusion du modèle à l'échelle du territoire métropolitain et notamment la cité-jardin du TRAIT. L'identité et les caractéristiques de ces quartiers seront explorées afin de sensibiliser le grand public à l'intérêt de ces ensembles.

Qu'afin de contribuer à la réussite de ce projet d'exposition, la Métropole ROUEN-NORMANDIE a sollicité de la ville du TRAIT le prêt, à titre gracieux, d'une archive communale pour la période du 9 avril au 31 octobre 2018.

Que la présente convention a pour objet de préciser les termes et conditions du prêt de l'œuvre conservée par les archives municipales de la ville du TRAIT.

Que par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention joint à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,
VU le Code du Patrimoine et notamment les articles L.212-6 et suivants,
VU le rapport de Monsieur le Maire,

APPROUVE le projet de convention de prêt d'une archive communale entre la Métropole ROUEN-NORMANDIE et la ville du TRAIT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des actes y afférents.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Fait au Trait, le 28 mars 2018

Patrick CALLAIS,
MAIRE

